

Procédures et fonctionnement

SINP PACA

Procédures

- Organisation de la coordination technique et administration système de SILENE
 - Maintenance et gestion de l'infra-structure - Note de procédure n°1
 - Suivi des besoins d'évolution/correction et mise en oeuvre - Note de procédure n°2a et 2b
 - Gestion des droits d'accès (accès adhérents et accès ponctuels) - Note de procédure n°3
 - Gestion du bilan annuel des demandes de retours de données - Note de procédure n°4
 - Formation des adhérents - Note de procédure n°5
 - Mise en ligne des données, création des métadonnées - Note de procédure n°6
 - Réalisation des extractions spécifiques - Note de procédure n°7
 - Échanges de données avec l'INPN - Note de procédure n°8
 - Création actualisation et mise en ligne des indicateurs d'activité - Note de procédure n°9

Points techniques

- 2020-02-10 - Points CMS SILENE - Visio

Tutoriels

- **Dépôt Github Silene-GeoNature :**
 - [Accès et consultation](#)
 - [S'inscrire](#)
 - [Créer un ticket](#)
 - [Mettre à jour un ticket](#)
- **Liste de diffusion actualités Silene :** [Mise à jour de la liste sur OVH](#)

Dépôts Github

- [SINP PACA Data](#) : les scripts d'intégration des données.
- [SINP PACA Srv](#) : les scripts et fichiers de config des serveurs.
- [SINP PACA Tickets](#) : le dépôt servant de gestionnaire de tickets (bugs, fonctionnalités, tâches...)
- [SINP PACA Suivi](#) : le projet de suivi de l'avancement du traitement des tickets.

SINP AURA

Outils du SINP régional en AURA

- L'outil Expert de consultation des données faune et flore en AURA - **Biodiv'AURA Expert** :

<https://donnees.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr/#/login>

- L'outil grand public de consultation des données faune et flore en AURA (données synthétiques non précises) - **Biodiv'AURA Atlas** : <https://atlas.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr/>
- La boîte mail du "Comité d'animation" (nom donné arbitrairement pour le moment, à modifier si besoin) pour l'administration des serveurs communs : coanim@biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr
- Le site internet du Pôle Invertébrés : <https://www.pole-invertebres.fr/>
- La plateforme de consultation des données du Pôle Invertébrés : <https://donnees.pole-invertebres.fr/#/login>
- L'annuaire en ligne du réseau du Pôle Invertébrés : <https://contacts.pole-invertebres.fr/login>
- L'outil Biodiv'Territoires développé par la LPO : <https://biodiv-territoires.lpo-aura.org/> (n'intègre pour le moment que les données de la LPO)



L'ancienne plateforme pifh.fr a été clôturée le 7 mars 2022.

Les monographies d'espèces seront rapatriées sur l'Atlas prochainement.

Procédures

- [Note de procédure n°1 : Gestion des accès à donnees.biodiversite-aura.fr](#)
- [Note de procédure n°2 : Gestion de la transmission de données par les partenaires via le guichet unique de dépôt](#)
- [Note de procédure n°3 - //temporaire// : Réponse temporaire aux demandes d'adhésion aux Pôles dans l'attente de la parution de la charte unique](#)
- [Note de procédure n°4 : Réponses types aux sollicitations diverses via le site internet de l'ORB](#)

Tutoriels

Site internet (CMS) de l'ORB Aura

- [Fonctionnement de base d'Elementor](#)
- [Comprendre l'éditeur d'Elementor](#)
- [Créer ou modifier une page sur le site ORB](#)
- [Créer et modifier un article sur le site ORB](#)
- [Ajouter ou modifier des ressources documentaires, programmes participatifs etc sur les pages multithématiques](#)
- [Actualiser les données de l'indicateur cartographique](#)

Mise à jour de la liste de diffusion actus@biodiversite-aura.fr

- [Mise à jour de la liste \[actus@biodiversite-aura.fr\]\(mailto:actus@biodiversite-aura.fr\)](#)

Désactiver un utilisateur sur Biodiv'AURA Expert

- [Désactiver un utilisateur sur Biodiv'AURA Expert](#)

Dépôts GitHub

- [SINP AURA Data](#) : les scripts d'intégration des données.
- [SINP AURA Srv](#) : les scripts et fichiers de config des serveurs.
- [SINP AURA Tickets](#) : le dépôt servant de gestionnaire de tickets (bugs, fonctionnalités, tâches...)
- [SINP AURA Suivi](#) : le projet de suivi de l'avancement du traitement des tickets.

Observatoire Régional de la Biodiversité

- [Organisation de l'ORB](#)
- [Contacts](#)

Organisation interne des Pôles thématiques

- [Pôle d'information flore-habitats-fonge](#)
- [Pôle Invertébrés](#)
- [Pôle Faune vertébrée](#)
- [Comité de pilotage des Pôles thématiques](#)

Démarche de qualification des données centralisées par le PIFH

Le contexte réglementaire dans lequel s'inscrivent les Pôles thématiques du SINP d'Auvergne-Rhône-Alpes (Directive Inspire <https://www.ecologie.gouv.fr/directive-europeenne-inspire>, loi pour la reconquête de la biodiversité, loi Lemaire, etc.) impose la mise à disposition de tous de l'information relative à l'environnement, dans l'objectif d'enrichir l'inventaire du patrimoine naturel, de valoriser et de mettre à disposition les données.

Les données publiques (hors données sensibles <https://inpn.mnhn.fr/programme/donnees-observations-especes/references/sensibilite>), ainsi que les données visées par la loi « biodiversité » du 8 août 2016 (il s'agit « des données acquises à l'occasion des études d'évaluation préalable ou de suivi des impacts réalisées dans le cadre de l'élaboration des plans, schémas, programmes et autres documents de planification mentionnés à l'article L.122-4 et des projets d'aménagement soumis à l'approbation de l'autorité administrative »), doivent ainsi être disponibles pour tout citoyen, en accès libre à leur précision maximale.

Afin de respecter le cadre légal du Système d'information sur la biodiversité <https://naturefrance.fr/systeme-information-biodiversite>, le PIFH a réalisé un travail de qualification de l'origine et du niveau de diffusion des données qu'il centralise depuis bientôt 15 ans.

Pour ce faire, une enquête a été diffusée au réseau entre septembre 2022 et février 2023, via le site internet de l'Observatoire régional de la biodiversité. La diffusion de cette enquête a été relayée par mail (avec plusieurs relances) et plusieurs actualités à ce sujet ont été publiées sur le site de l'ORB. A l'issue de cette enquête, des sollicitations ciblées par mail ont été adressées aux acteurs n'ayant pas répondu.

Les acteurs publics ont été informés du cadre légal dans lequel ils s'inscrivent : le statut public de leur

organisme implique *de facto* que les données qu'ils produisent ou centralisent sont d'origine publique. La diffusion de leurs données d'origine publique dans les outils du SINP se font donc à la précision maximale disponible.

Les acteurs privés n'ayant pas répondu à l'enquête ont été invités par mail à se prononcer au sujet de l'origine de leurs données et du niveau de diffusion souhaité dans les outils du SINP d'AURA. Ils ont également été informés des nouvelles règles de diffusion applicables à leurs données si les animateurs du PIFH n'obtenaient aucune réponse de leur part (diffusion à la précision maximale disponible). De plus, il a été précisé aux acteurs privés souhaitant la diffusion floutée de leurs données que le floutage de leurs données était désormais de leur ressort : les données transmises aux Pôles thématiques d'AURA doivent l'être avec le niveau de précision souhaité pour la diffusion (aucun floutage ne sera appliqué par les animateurs des Pôles thématiques, les données seront diffusées sans modification du niveau de précision avec lequel elles ont été envoyées aux Pôles).

Réunions techniques

- [2020-09-09 - Echange CBNA / CBNMC - Visio](#)
- [2020-06-03 - Echange PIFH / Pôle Invertébrés - Visio](#)
- [2020-05-27 - Réunion ORB - Visio](#)
- [2020-04-03 - Réunion ORB / LPO - Visio](#)
- [2021-01-08 - Réunion technique ORB : échanges de données - Visio](#)
- [2022-03-10 - Appui à la FRC pour la transmission des données à l'ORB : réunion d'échanges CBNA-FRC](#)

Indicateurs SINP régionaux

Pour faciliter le travail d'animation technique des plateformes PIFH et Silene, basées sur les outils GeoNature, des **indicateurs communs de suivi PIFH et Silene** seront renseignés dès 2021. Le tableau ci-dessous liste l'ensemble des indicateurs produits, ainsi que les structures qui doivent renseigner ces indicateurs. Afin de recueillir des chiffres cohérents, ces indicateurs seront renseignés au cours du mois de janvier de l'année n avec les chiffres de l'année n-1.

Ces indicateurs pourront être valorisés via :

- le site internet et la lettre d'information de Silene,
- les plateformes Silene Nature et Silene Expert,
- le site internet et la lettre d'information de l'ORB d'Auvergne-Rhône-Alpes,
- la plateforme ORB Auvergne-Rhône-Alpes,
- tout autre support de communication lié aux SINP régionaux en AURA et PACA.

Une réflexion plus globale pourra être menée en Auvergne-Rhône-Alpes, en concertation avec les animateurs des autres Pôles thématiques (faune invertébrée, faune vertébrée, etc.), dans le cadre de la mise en œuvre de l'ORB.

Détail des indicateurs

From:

<https://sinp-wiki.cbn-alpin.fr/> - **CBNA SINP**

Permanent link:

<https://sinp-wiki.cbn-alpin.fr/procedures/start?rev=1696495269>

Last update: **2023/10/05 08:41**

